

LA LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

Daniel BLEY

Anthropologue biologiste, directeur de recherches émérite au Centre National de la Recherche Scientifique, membre de l'Unité Mixte de Recherches ESPACE (CNRS/ Université d'Aix-Marseille)

Clelia OLIVA

Entomologiste, fondatrice de la start-up Terratis, Montpellier



© IRD-Maxime Jacquet

Repas d'une femelle *Aedes albopictus*

Le moustique tigre est arrivé en France en 2004 à la faveur des échanges commerciaux internationaux et a déjà colonisé plus des 2/3 du territoire hexagonal. Il est vecteur de maladies virales comme la dengue ou le Chikungunya, dont on dénombre chaque année des cas de transmissions locales.

Peu d'outils existent pour lutter efficacement contre ce moustique. La Technique de l'Insecte Stérile (TIS) est une des rares solutions qui permettrait d'agir à grande échelle.

La lutte contre le moustique tigre nécessite aussi une mobilisation sociale. Les comportements de protection sont très dépendants de la représentation du risque et de la manière dont l'individu envisage ses propres capacités à se protéger ou à prévenir le risque.

La lutte anti vectorielle ne pourra être efficace que si elle est intégrée et intersectorielle. Elle doit s'inscrire dans une problématique «One Health» prenant en compte les liens étroits entre la santé humaine, celle des animaux et l'état écologique global de la planète.

MARDI 12 DÉCEMBRE 2023 DE 17H30 À 19H30
SUIVI D'UN COCKTAIL DE 19H30 À 20H30

Auditorium MSH Saint-Charles 2, 71 rue Henri Serre
à Montpellier (station de tramway Albert 1^{er} - ligne 1 ou 4)

Également retransmis en direct
depuis le site [MSHSUD.org](https://www.mshsud.org)

et au salon



Ce cycle de conférences est ouvert à tous les scientifiques (chercheur.euse.s et étudiant.e.s), toutes disciplines confondues. Il est également proposé aux doctorant.e.s dans le cadre de leur formation par les Ecoles Doctorales d'Occitanie (ED58, ED60 et Gaïa à Montpellier, SEVAB et SDU2E à Toulouse, ED305 et ED544 à Perpignan et ED Risques et société à Nîmes).

Inscription obligatoire sous ADUM pour les doctorants.

